



Pour lire nos documents de référence et la version malgache de nos lettres, consultez notre blog à l'adresse : <http://Madagascar-Resistance.blog4ever.com>

Madagascar Résistance

Lettre numéro 27 - septembre 2010

Il faut changer la classe politique ! Oui, mais comment ?

Il faut changer la classe politique. C'est la sempiternelle recommandation qui revient depuis le début de la troisième république proclamée en 1992. Cette recommandation revient régulièrement parce que les déceptions se sont succédées après les grands espoirs de 1992 et de 2002. **Déceptions car cette nouvelle république si riche de promesses, avec sa devise où figura le mot « Fahamarinana » (qui signifie à la fois vérité, justice et équité), - retiré de la devise de la république au retour de Didier Ratsiraka en 1997 - n'a pas donné tous les fruits attendus.** Certes des progrès significatifs furent réalisés à partir de 1992 en matière de démocratie, rendant notamment crédibles les différentes élections, à l'exception de celles organisées pendant le retour de Didier Ratsiraka aux affaires de 1997 à 2001. **Mais les pratiques de la classe politique n'ayant pas évolué dans le même sens. La persistance de la pensée unique à la tête de l'Etat, du clientélisme, des abus de pouvoir et de la corruption ont gâché les progrès accomplis.** D'où la réclamation, à chaque moment difficile, de la nécessité de renouveler la classe politique. Mais très peu de propositions ont cependant été avancées sur le « comment ».

CE QUI A ETE TENTE JUSQU'À PRESENT

Il a été dit, en particulier au début de cette troisième république, qu'il fallait « rajeunir la classe politique ». On vit alors émerger de jeunes politiciens comme Ny Hasina Andriamanjato ou Herizo Razafimahaleo. On fit même d'Abdilah, un très jeune étudiant d'Ankatso pas encore diplômé, le président de l'assemblée nationale (!) au prétexte qu'il était originaire de la province d'Antsiranana. Pety Rakotoniaina, autre jeune étudiant pas encore diplômé fut mis en avant par le parti MFM. **La suite montra que la jeunesse, même si elle apporta comme ce fut le cas avec Ny hasina Andriamanjato et Herizo Razafimahaleo un plus en termes de compétences, n'immunisait pas contre les mœurs politiques reprochées aux plus âgés. Elle n'immunise pas non plus contre les tentations putschistes si on considère l'âge de Andry Rajoelina.** Et ce n'est d'ailleurs pas une simple coïncidence si Ny Hasina Andriamanjato et le leader Fanilo (parti fondé par Herizo Razafimahaleo), mais aussi Pety Rakotoniaina et Abdilah se retrouvent ensemble dans le camp du plus jeune putschiste du monde. Le rajeunissement ne suffit donc pas pour changer les mauvaises mœurs de la classe politique.

L'autre approche, initiée dès la fin de la première République, a été la recherche de l'homme providentiel. Quelqu'un a dit « *Malheur au pays qui a besoin d'un homme providentiel* ». Ce qui est vrai, dans la mesure où la **nécessité de rechercher un homme providentiel montre, soit l'échec du fonctionnement normal des institutions, soit la pauvreté du personnel politique qui est toujours le résultat d'un déficit démocratique. Ce qui est la maladie chronique dont souffre Madagascar à l'instar de toutes les anciennes colonies françaises.** Aussi, à chaque crise, la population a-t-elle confié, par la voie des urnes, la réalisation de ce changement des mœurs politiques qu'elle espérait tant à des « hommes providentiels » : **Ratsiraka en 1975, Zafy en 1992, Ravalomanana en 2002.**

Aucun des trois n'a répondu à cette attente. Dans chaque législature, le parapluie fourni par l'appartenance au parti présidentiel a encouragé de nombreux députés, sénateurs et maires aux mauvaises pratiques de leurs prédécesseurs. Les qualités personnelles de ces deux chefs d'Etat n'ont pas suffi pour faire évoluer les mœurs politiques vers le respect du « Fahamarinana » cher aux Malgaches. **Pire, on a assisté à un glissement progressif vers la pensée unique et le culte de la personnalité chez des démocrates sincères au départ comme le président Zafy et le président Ravalomanana.** Il faut alors convenir que **le cadre institutionnel et le contexte économique et social existants génèrent des toxines anti-démocratiques qui contaminent en permanence toute la classe politique et l'empêche d'évoluer vers le « Fahamarinana ».** Or, la déliquescence morale, politique et civique ayant atteint des sommets depuis le coup d'Etat, l'assainissement des pratiques politiques en est rendu à la fois plus urgent mais aussi encore plus difficile. **Il faudra traiter le mal en profondeur.** Pour réparer les dégâts incommensurables de la présente crise il faudra, en plus d'une personne aux qualités exceptionnelles à la tête de l'Etat, instaurer tout d'abord une loi régissant les droits et les obligations des partis politiques. Assurer ensuite l'effectivité des sanctions électorales, mais aussi judiciaires, dont sont passibles les politiciens au pouvoir comme dans l'opposition et renforcer en parallèle l'efficacité du rôle de contre-pouvoir de la société civile.

UNE LOI REGISSANT LES DROITS ET LES OBLIGATIONS DES PARTIS POLITIQUES

Jusqu'ici, la prolifération des partis politiques malgaches prêtait juste à sourire. Cela semblait répondre à un besoin inoffensif de notoriété locale de la part de leurs fondateurs respectifs. **Mais une chose aurait dû inquiéter les analystes : à partir de 1992, un appétit illégitime de pouvoir s'est développé chez certains de ces « partis » n'existant que sur le papier et n'ayant aucune représentativité.** Cet appétit vit le jour à l'ombre du grand chapeau des « Forces Vives » réunies au Collège Rasalama pendant la crise de 1991-1992. Il grandit avec des nominations à des postes ministériels importants de certains de leurs « chefs » au début de la troisième république. **Un instant calmées par le retour de Didier Ratsiraka à la tête de l'Etat, les prétentions des chefs de « partis fantômes » se déchaînèrent de nouveau dès le premier mandat de Marc Ravalomanana, se transformant parfois en véritable haine quand elles n'étaient pas satisfaites,** comme ce fut, entre autres exemples, le cas pour Daniel Ramaromisa, ou Alain Ramarason.

Il s'agit aujourd'hui de mettre fin à ces bouffonneries qui ne font plus rire parce qu'elles en arrivent à tuer la démocratie. Comment en effet accepter que la centaine de partis politiques qui devaient déjà valoir un record à Madagascar en 2006, aient encore vu leur nombre gonfler comme par miracle ces derniers mois ? Comment accepter aujourd'hui que toute honte bue, ces « chefs de partis » sans adhérents osent prétendre représenter les Malgaches et se substituer aux trois mouvances politiques dirigées par les trois anciens présidents de la république signataires des accords de Maputo et d'Addis Abeba ?

La future loi régissant les partis politiques ne devra pas se limiter à traiter du financement des partis et des campagnes électorales. Elle devra exiger que tout parti puisse justifier d'un nombre minimum d'adhérents, participe au minimum aux élections communales et régionales et respecte ses obligations statutaires de se réunir en congrès. Le manquement à l'une de ces dispositions entraînerait le retrait de la liste officielle des partis politiques existants.

LES SANCTIONS ELECTORALES

Un président de la République, un député, un sénateur, un maire, bref tout élu, doit pouvoir être sanctionné par les électeurs. **C'est pourquoi toute élection doit être impérativement libre et préparée de façon transparente et équitable.** C'est pourquoi Madagascar Résistance s'oppose au processus et au calendrier électoral mis en place par les auteurs du coup d'Etat. (Voir notre lettre n°23 de juillet 2010) **La loi sur les partis politiques devra également sanctionner par l'annulation de son élection le changement d'étiquette ou de groupe parlementaire d'un élu en cours de mandat, un tel changement étant un détournement du vote des électeurs.**

LES SANCTIONS JUDICIAIRES

La Haute Cour de Justice promise aux Malgaches et inscrite dans la constitution de la troisième République n'a jamais vu le jour pour diverses raisons, notamment le retard de la mise en place des entités régionales élues. **Ce vide institutionnel est à l'origine des dérives en matière de gouvernance et de leur impunité. Ce vide a aussi malheureusement été mis à profit pour lancer des poursuites judiciaires inconstitutionnelles contre deux présidents.**

La raison principale de ce vide institutionnel est le manque évident de volonté politique des chefs d'Etat élus qui se sont succédés depuis 1992 pour activer la mise en place de cette juridiction, seule habilitée à juger un président ou un ministre pour des actes commis dans l'exercice de leur fonction. En effet, la constitution a été amendée plusieurs fois pour des motifs politiques discutables. Si volonté politique il y avait, un amendement portant sur les modalités de désignation des membres de la Haute Cour de Justice aurait dû être proposé afin de hâter sa mise en place.

LE RENFORCEMENT DU CONTREPOUVOIR DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Comme pour le changement de la classe politique, la nécessité de renforcer la capacité de la société civile à exercer son rôle de contre-pouvoir a été régulièrement citée parmi les traitements à administrer pour renforcer le « Fahamarinana ». Là encore, les propositions concrètes pour ce faire manquent. **Parmi les faiblesses à corriger, une nous paraît essentielle : à la différence des législations européennes ou nord-américaines, la législation malgache ne permet pas aux associations d'ester en justice aux côtés des victimes de délit ou de crime, ou en se substituant à elles. Comment dans ce cas aider les victimes des abus de pouvoir à vaincre leur peur et à porter plainte, d'autant qu'elles devront en plus faire face à la corruption du système judiciaire ?** Si tout n'est pas forcément bon à importer dans les modèles extérieurs, ce point nous paraît être un maillon stratégique dans le renforcement du contre-pouvoir de la société civile.

QUI PEUT METTRE EN PLACE CES MESURES ? UNE TRANSITION ACTIVEMENT NEUTRE

Le 28 mars 2009, lors de la présentation au corps diplomatique et aux bailleurs de fonds par le Collectif des Citoyens et des Organisations Citoyennes (CCOC) de son schéma de sortie de crise et de ses propositions pour la gestion de la transition, **le représentant résident de l'Union Européenne avait déclaré qu'une crise pouvait aussi offrir des opportunités nouvelles à saisir.** Un an et demi plus tard, Madagascar est au creux de la vague. Comme un noyé, il lui faut d'abord sortir la tête de l'eau. **Le schéma des putschistes, soutenu encore tout récemment par la France à travers une déclaration du Quai d'Orsay, tire Madagascar vers le bas. La démarche proposée par Raymond Ranjeva, par contre, permettrait d'apaiser les passions politiques et de prodiguer les soins urgents dont Madagascar a besoin pour reprendre vie. Et pour se projeter à nouveau vers le futur.**

Et là, nous nous heurtons de nouveau à un « comment ». Les patriotes malgaches et les amis de Madagascar doivent impérativement trouver comment desserrer les serres des rapaces qui s'accrochent au pouvoir. **Pour la grande Ile, c'est devenu une question de survie.**

Les Inconditionnels de Madagascar,
À l'Ile de la Réunion